



Dématérialisation
de documents

Nos solutions **senDOC**
SIMPLE COMME UN CLIC

Lettre Recommandée Électronique ou Postale

Pour un envoi instantané, sécurisé & économique



Les atouts

- **Gain de temps** par le **remplissage automatique** des liasses
- **Traçabilité complète** de l'émission jusqu'à la réception
- **Envoi & réception immédiat** dans le cas d'un recommandé électronique (LRE)
- Mise à disposition des **preuves globales**
- **Coût d'envoi** d'un recommandé électronique (**LRE**) **divisé par 2** par rapport au recommandé papier
- **Archivage à valeur probatoire** 10 ans

Description

Notre solution vous permet d'envoyer vos recommandés de façon 100% dématérialisée ou postale (relance, mise en demeure, résiliation ...).

Entre professionnels, l'envoi dématérialisé possède la même valeur juridique qu'une lettre recommandée papier. Pour un particulier, son consentement est obligatoire. Notre solution permet de l'obtenir.

Pour vos recommandés postaux, vous avez accès depuis votre espace client à la preuve de dépôt ainsi que son état de distribution.

Les différentes étapes

1. Transmission du document recommandé via l'imprimante virtuelle, le portail SenDOC ou un connecteur
2. Génération automatique de la liasse postale ou électronique
3. Envoi du courrier électronique (instantané) ou postal (dépôt à J+1)
4. Suivi sur l'espace client de l'état de distribution du recommandé
5. Archivage à valeur probatoire du document et des preuves associés

Demande de devis

Informations supplémentaires ?

Prise de rendez-vous ?

Contactez-nous !

- 04 77 79 43 00
- Sendoc@fffrance.fr
- fffrance.fr